



# Menaces sur les parcs

## RÉSUMÉ

La 21<sup>e</sup> Journée annuelle des parcs aura lieu le 21 juillet 2012. C'est pour nous, citoyens de ce pays, l'occasion de célébrer nos parcs fédéraux, provinciaux et territoriaux aux caractères spectaculaires et de remettre en question les moyens que nous employons pour préserver ces trésors naturels, pour le bien des générations présentes et futures.

Chaque année, depuis 2008, aux environs de la Journée des parcs, la SNAP a présenté un rapport sur l'état des parcs du Canada<sup>1</sup>. Cette année, après avoir fait une étude rétrospective des 12 derniers mois, nous avons décidé, dans la préparation de ce rapport, de porter notre regard sur les dangers grandissants qui menacent l'état des parcs nationaux, provinciaux et territoriaux du Canada.

Voici un résumé des principaux points qui éveillent notre inquiétude :

- Les compressions budgétaires fédérales causeront une baisse significative des activités de recherche scientifique et de surveillance pourtant essentielles à la protection de nos parcs nationaux. De plus, les dépenses des administrations provinciales allouées aux parcs demeurant toujours insuffisantes, les parcs sont exposés aux divers dangers qui les menacent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leur périmètre. On cite par exemple, les problèmes grandissants dans le parc national Fundy au Nouveau-Brunswick, Kejimikujik en Nouvelle-Écosse et les parcs provinciaux de la Colombie-Britannique.

<sup>1</sup>Une seule exception étant qu'en 2011, la SNAP n'a pas préparé de rapport annuel sur l'état des parcs du Canada.

- La tendance à approuver des projets de développement touristique et récréatif inappropriés dans les parcs nationaux s'accroît et menace l'intégrité des écosystèmes à l'intérieur de leurs frontières; les visiteurs se voient ainsi privés de pouvoir apprécier à leur juste valeur les qualités naturelles uniques de nos parcs. On relate, par exemple, de nouveaux développements proposés ou développés dans les parcs nationaux Jasper et Banff en Alberta, et du mont Riding au Manitoba.
- Le développement industriel exerce une pression croissante dans plusieurs de nos parcs célèbres et dans les zones adjacentes tout en portant atteinte à leur intégrité écologique. On rapporte des exemples de cette menace dans les parcs Tombstone au Yukon, Nahanni dans les Territoires du Nord-Ouest, Algonquin en Ontario, de la Gatineau au Québec, du Gros Morne à Terre-Neuve et du Prince Albert en Saskatchewan.
- Lorsqu'on délimite de nouveaux parcs, on accorde souvent plus d'importance aux occasions de maximiser le développement industriel des zones avoisinantes qu'à celles d'assurer la protection adéquate des écosystèmes du territoire en question. On observe de telles situations dans le parc Tursujuq au Nunavik et dans le parc de la Dumoine proposés par le gouvernement du Québec, et dans le parc du lac Little Limestone proposé par le gouvernement du Manitoba.

Bien que dans le rapport de cette année on se soit attardé davantage aux dangers qui menacent les parcs, on reconnaît aussi qu'il y a eu des progrès dans la création de nouveaux parcs au cours de l'année dernière. Ainsi, l'Île de Sable en Nouvelle-Écosse est aux dernières étapes du processus de sa désignation en tant que Réserve de parc national. Aussi, des fonds ont été alloués pour la création du parc national urbain de la Rouge en Ontario et une aire protégée de grande surface a nouvellement été créée en Nouvelle-Écosse<sup>2</sup>. Pour nous, cependant, la nouvelle de ces progrès est assombrie par les dangers grandissants qui menacent l'état de santé de nos parcs à long terme.

## Pourquoi se soucier des parcs du Canada?

Les parcs du Canada sont une de nos icônes les plus importantes et sont les pierres angulaires de nos programmes de conservation de la nature. Ils sont des lieux de protection de régions sauvages, assurant le maintien d'écosystèmes sains, diversifiés et résilients dont dépend, en toute fin, notre santé. Ils servent de refuge à des espèces végétales et animales indigènes, particulièrement celles qui ne peuvent pas survivre dans des sites fortement aménagés. Ils constituent des endroits où les habitants de ce pays ont la possibilité de passer du temps avec la famille et les amis, à entrer en contact avec la nature, à en apprendre sur elle, et à pratiquer des activités de plein air, saines pour la santé physique et mentale. Ils sont de vraies laboratoires pour ceux qui oeuvrent dans le domaine de la recherche scientifique et pour les citoyens désireux d'acquérir

des connaissances. De plus, pour un nombre croissant de Premières Nations et d'Inuits, ils sont des moyens de maintenir et de partager les traditions culturelles.

Aussi, les parcs du Canada contribuent, directement et indirectement, à l'économie canadienne. Par exemple, en 2009, les différents paliers de gouvernement ont investi 800 M\$ dans les parcs provinciaux, territoriaux et nationaux qui ont généré 4,6 G\$, contribution significative au PIB du Canada, et qui ont soutenu 64 000 emplois à temps plein d'un bout à l'autre du pays, dont beaucoup en régions rurales et éloignées<sup>3</sup>.

Le Canada possède 20 % des forêts intactes restantes du monde, 25 % des zones humides du monde et 9 % des réserves d'eau douce renouvelables du monde. Les parcs constituent, parmi les moyens dont nous disposons, un des plus importants pour protéger ces ressources naturelles précieuses à l'échelle planétaire. Il est cependant loin d'être certain que, dans le futur, nos parcs abriteront des écosystèmes sains et intègres.

La SNAP lance un appel à tous les niveaux de gouvernement pour qu'ils reconnaissent pleinement les valeurs sociales et économiques associées aux écosystèmes naturels protégés que sont nos parcs et qu'ils investissent adéquatement dans ces lieux afin que nous puissions à la fois continuer de profiter des plaisirs qu'ils procurent et préserver leur état au bénéfice des générations futures.

<sup>2</sup>L'année dernière, on a établi deux nouvelles aires protégées à Chignecto, Nouvelle-Écosse : Kelley River, qui est la plus grande aire protégée établie en Nouvelle-Écosse au cours de la dernière décennie et Raven Head, qui comprend une des plus longues étendues côtières restées intactes en Nouvelle-Écosse.

<sup>3</sup>The Outspan Group Inc. (2011) L'impact économique des parcs nationaux, provinciaux et territoriaux du Canada en 2009 est un rapport technique préparé pour le Conseil canadien des parcs, disponible à <http://www.parks-parcs.ca/french/cpc/economic.php>

# DES FRONTIÈRES INADÉQUATES POUR LES NOUVEAUX PARCS SOULÈVENT DES PRÉOCCUPATIONS



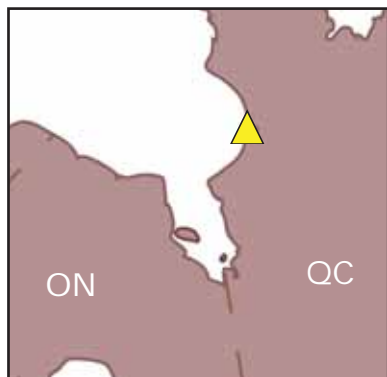
Rivière Nastapoka, QC - Brad Bassi  
Grande chute, rivière Dumoine, QC - SNAP – OV

Les biologistes, spécialistes en conservation, comprennent très bien maintenant que pour protéger efficacement l'intégrité de ces espaces, les parcs doivent être grands. Ils doivent être en réseau pour permettre la survie des populations sauvages et comporter d'autres caractéristiques écologiques comme de l'eau pure. Cela demande donc que les limites des parcs soient tracées en priorisant les besoins de la nature.

Cependant, plus souvent qu'autrement, lorsque des parcs sont établis, le développement des ressources prime sur la protection des valeurs écologiques. Cela reflète l'échec constant des décideurs, lorsqu'ils prennent des décisions sur l'utilisation du territoire, d'inclure les bienfaits des sphères environnementales, sociales et économiques que les aires protégées offrent à la société.

# Un plus grand parc est nécessaire pour les phoques en voie de disparition

*Rivière Nastapoka, Québec*




Le parc national projeté de Tursujuq (Québec) sera l'un des joyaux du réseau, en pleine construction, de parcs québécois. Toutefois, malgré son fort potentiel, le parc projeté de Tursujuq laisse de côté une zone d'habitat clé dans le bassin versant de la rivière Nastapoka qui, le long de sa

frontière nord, abrite une population unique de phoques d'eau douce en voie de disparition. L'intérêt d'Hydro Québec pour le développement potentiel de l'hydroélectricité sur la rivière Nastapoka a constitué le principal obstacle à l'inclusion de cette zone importante dans le parc.

Située au Nunavik, dans la région Nord-du-Québec, la proposition actuelle permettrait de protéger près de

15 000 km<sup>2</sup> de terres et d'eaux septentrionales. Inclure une plus grande partie du bassin versant de la rivière Nastapoka dans le parc augmenterait sa taille d'environ 10 000 km<sup>2</sup> et protégerait la totalité de cette population enclavée de phoques communs unique au monde. Comptant moins de cent individus, cette population est considérée comme étant en voie de disparition. La protection du bassin versant de la rivière Nastapoka aiderait aussi à sauvegarder la seule population de saumons de la côte Est de la baie d'Hudson, ainsi que les bélugas en voie de disparition dans la partie orientale de la baie d'Hudson.

Dès le début du processus de création du parc, la communauté inuite d'Umiujaq ainsi que le gouvernement régional Kativik ont demandé la protection du bassin versant de la rivière Nastapoka.

La SNAP Québec soutient la demande des Inuits d'étendre les limites du parc projeté en encourageant le gouvernement provincial à protéger la zone dans le cadre de leur engagement à protéger 20 % du territoire du Plan Nord d'ici 2020. 

<sup>4</sup>Les parcs gérés par le gouvernement du Québec sont appelés « parcs nationaux » dans la province.



Phoque d'eau douce - Mike Baird

# Le nouveau parc de la rivière Dumoine devrait inclure les forêts sauvages avoisinantes

*Rivière Dumoine, Québec*

La rivière Dumoine s'écoule en direction sud. Elle traverse la forêt boréale située dans l'ouest du Québec, et se jette dans la rivière des Outaouais, au nord du Parc Algonquin. C'est un lieu sacré pour les Premières Nations algonquines locales. Cette rivière forme un lien écologique vital, reliant les forêts de la vallée de l'Outaouais à celles situées plus au nord. Elle est également une destination très appréciée par les amateurs de sports en eau vive.

En 2008, la SNAP a salué l'annonce du gouvernement du Québec, nous informant que 1 445 km<sup>2</sup> autour de cette rivière seraient protégés. Environ le tiers du bassin versant de la rivière Dumoine serait alors considéré comme une Réserve aquatique. Il s'agit d'un grand pas en avant, mais les sources des innombrables cours d'eau qui se jettent dans la rivière demeureront sans protection. De grandes étendues de forêts anciennes et sauvages d'une rare qualité seront exclues de la zone protégée et pourraient être livrées au développement forestier et domiciliaire si elles ne sont pas protégées.

Protéger le bassin versant de la rivière Dumoine ne permettrait pas seulement le maintien d'un lien important pour la vie des plantes et les déplacements de la faune. Cela

contribuerait également à la revitalisation des communautés locales, qui tentent de se remettre de l'effondrement de l'industrie forestière. La rivière Dumoine est reconnue comme étant l'une des meilleures rivières à eaux vives du Québec et une aire protégée pourrait générer de nouveaux investissements locaux dans le secteur de l'écotourisme.



La SNAP recommande l'élargissement de la zone protégée afin de couvrir les deux tiers du bassin versant, soit environ 3 100 km<sup>2</sup>. La zone protégée élargie devrait inclure les sources des affluents de la rivière Dumoine, les forêts anciennes exceptionnelles qui se trouvent à proximité des limites actuelles et les sources des rivières voisines, comme les rivières Noire et Kipawa. 🌿



Avironner sur la rivière Dumoine - Marie-Eve Marchand



Des parcs pour les générations futures - Evan Ferrari

## À propos de la SNAP

Notre organisation compte 13 sections régionales à travers le pays et un bureau national à Ottawa, avec des centaines de bénévoles passionnés et préoccupés par la conservation du territoire public. De plus, nous agissons comme chef de file au niveau national et provincial/territorial dans l'établissement d'aires protégées pour la conservation de la nature.

## Contactez-nous

SNAP Canada  
506-250 City Centre Avenue  
Ottawa, ON K1R 6K7  
613-569-7226 ou 1-800-333-WILD  
info@cpaws.org  
www.snapcanada.org

SNAP Colombie-Britannique  
604-685-7445  
www.cpawsbc.org

SNAP Sud de l'Alberta  
403-232-6686  
www.cpaws-southernalberta.org

SNAP Nord de l'Alberta  
780-424-5128  
www.cpawsnab.org

SNAP Saskatchewan  
306-955-6197  
www.cpaws-sask.org

SNAP Manitoba  
204-949-0782  
www.cpawsmb.org

SNAP Wildlands League  
416-971-9453 ou 1-866-570-WILD  
www.wildlandsleague.org

SNAP Vallée de l'Outaouais  
613-232-7297  
www.cpaws-ov-vo.org

SNAP Québec  
514-278-7627  
www.snapqc.org

SNAP Nouveau-Brunswick  
506-452-9902  
www.cpawsnb.org

SNAP Nouvelle-Écosse  
902-446-4155  
www.cpawsns.org

SNAP Terre-Neuve-et-Labrador  
709-726-5800  
www.cpawsnl.org

SNAP Yukon  
867-393-8080  
www.cpawsyukon.org

SNAP Territoires du Nord-Ouest  
867-873-9893  
www.cpawsnwt.org